



REUNION DE BUREAU DU 21 MARS 2017

Présents : Micheline et Marceau Bourdon, Marc et Anita Landré, Odile et Philippe Thénot, Jean-Pierre et Murielle Cocu, Bruno Lefort, Michel Duret, Daniel Noret, William Mellet, Dominique Hirgorome, Christian Desbois, Alain Lassauce et Casimir Simoes Viera.

Marc nous informe qu'il a enfin reçu de la Préfecture le récépissé de changement de présidence de l'association AAPPMA Le Brochet. Celui-ci est daté du 8 Mars 2017.

Marc va refaire les quelques courriers qu'il avait exécutés avant la réception de ce Récépissé car maintenant sa présidence est officielle.

Samedi prochain aura lieu le congrès départemental à Sully sur Loire. Marc et Philippe vont y aller.

Marc va recontacter la ville de Saint Jean de la Ruelle avec qui nous avons déjà eu de nombreux contacts afin de faire la convention de partenariat.

Pour ce qui concerne la pêche sur le canal (section Chécy/Combleux), comme évoqué à la dernière réunion, Marc va prendre rendez-vous avec Monsieur SENOTIER.

Au sujet du mauvais état au droit du lavoir de Chécy, Marc nous informe qu'il a déjà écrit plusieurs fois à la CCAO pour la remise en état du « batardeau », toujours non effectuée.

Pêche à la truite des 4 et 5 Mars :

Le bilan laisse apparaître un déficit de 80,15 euros. Pourtant malgré un temps déplorable une bonne trentaine de pêcheurs étaient au rendez-vous pour cette première pêche de l'année. Ils ont bravé une pluie incessante.....

Ateliers milieux aquatiques :

Nous avons quatre classes à former à l'école de Chécy. Ces formations auront lieu les matinées 28, 29,30 et 31 Mars prochains.

Nous aurons donc deux sélectionnés par classes qui assisteront à la finale du 10 Juin de Sully sur Loire.

Nous devons être 8 volontaires accompagnateurs pour cette finale.

Sont retenus : Michel, Philippe, Marc, Bruno, Alain, Dominique, Daniel et Marceau.

Questions diverses :

Micheline nous informe avoir reçu un appel téléphonique de M. NICOLLE – allée du Lac aux Grands Billons qui se plaint notamment des détritits laissés sur place, ainsi que probablement de personnes qui pêchent sans autorisation (affaire à suivre). Bruno devra renforcer les contrôles

La date de la prochaine réunion n'a pas été fixée.